



ENTREPRENEURS ARTISANS
DE L'AUTOMOBILE & DE LA MOBILITÉ

DOSSIER DE PRESSE



FNA Fédération Nationale de l'Automobile
9/11 Avenue Michelet 93583 Saint-Ouen Cedex
Tél. : 01.40.11.12.96 – www.fna.fr

[Aliou Sow](#), Secrétaire Général
01.40.11.99.04 – 06.62.79.62.12

CommLC – service presse
[Catherine Lebé](#) - 06.07.52.13.77
[Marie-Laure Le Gallo](#) - 06.86.44.28.48

Juin 2021

[Ancrage territorial, proximité avec les réparateurs, soutien de l'artisanat]

Robert Bassols, nouveau Président de la FNA, déterminé à relever les enjeux de l'après-vente, livre sa feuille de route

SOMMAIRE

[Présidence Gérard Polo - 2006/2021] Renforcement des artisans au sein de la branche automobile	2
1. Des garanties fondamentales face aux constructeurs : le juste équilibre.....	3
2. Consécration de la liberté de choix de l'automobiliste : droit fondamental défendu par la FNA	3
3. Plaidoyer pour une transition écologique équilibrée : efficacité et réalisme.....	3
4. Accompagnement opérationnel des artisans : exemple de la gestion de crise de la COVID	4
2021 : feuille de route de Robert Bassols.....	5
1. Parcours professionnel et politique	5
2. Vision : les droits s'acquièrent avec le collectif.....	5
3. Priorités	6
Enjeux et stratégie de la FNA	7
1. Accompagnement opérationnel	7
2. Dossiers prioritaires	7
3. Développement des compétences et formation	8
2021-2022 : Programme de la FNA.....	9
1. Actualités	9
2. Calendriers des prochains évènements	10

ANNEXE : [Interview Gérard POLO] - Retour sur 30 ans de contrôle technique

VOS CONTACTS



Aliou Sow

aliou.sow@fna.fr

01.40.11.99.04 – 06.62.79.62.12

Thibaud Mercier

thibaud.mercier@fna.fr

01.40.11.99.05



Catherine Lebéé

clebee@commlc.com

06.07.52.13.77

Marie-Laure le Gallo

mlegallo@commlc.com

06.86.44.28.48

[Présidence Gérard Polo – 2006/2021]

Renforcement des artisans au sein de la branche automobile



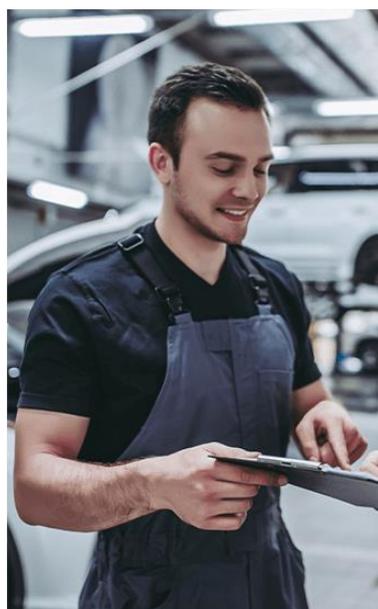
Après 15 années à la présidence de la FNA, Gérard Polo laisse derrière lui une **organisation solide dans l'ensemble des régions de France**. La Fédération s'est dotée d'une nouvelle identité, d'une réforme territoriale axée sur la proximité et a augmenté le nombre de ses adhérents de 40% ces 4 dernières années, conformément aux objectifs du projet FNA CAP 21 lancé en 2016.

Gérard Polo a également contribué à élargir le rayonnement de la fédération en accueillant parmi ses adhérents des organisations professionnelles non représentatives comme l'UNIC, premier syndicat des écoles de conduite, la Coordination (centres VHU) et le SGA (gardiens de fourrières).

« Je remercie le bureau fédéral et les permanents pour ces années de combat dans la défense des intérêts des entrepreneurs-artisans de l'automobile et de la mobilité. Nous avons traversé des tempêtes, remporté des victoires et avons toujours pu compter sur l'implication de chacun. Je suis fier de passer la main à un homme de confiance, Robert Bassols. Chef d'entreprise, homme de terrain, défenseur des intérêts de nos professions, le nouveau Président incarne les fondamentaux de la FNA. Il pourra compter sur le soutien de Aliou Sow, notre Secrétaire Général depuis 14 ans, et de son équipe d'experts »,
Gérard Polo.

« Les entrepreneurs-artisans de l'automobile ont eu un défenseur de tous les combats petits ou grands. Je lui rends hommage pour sa mobilisation auprès de la FNA qui a contribué à replacer leur prédominance dans le paysage de l'après-vente. Alors qu'on prédisait leur disparition, ils représentent 96% des entreprises de la branche professionnelle ! » souligne **Robert Bassols, son successeur.**

96% des 150 000 entreprises comptent moins de 11 salariés. 74% d'entre elles relèvent du commerce et de la réparation automobile.



Plus portée sur l'action et l'accompagnement des entreprises que sur la promotion, la mobilisation de la FNA pour les TPE artisanales a participé à leur prédominance sur le marché. Sa vitalité est directement rattachée aux victoires collectives obtenues par un travail de fond et menées sous la présidence de Gérard Polo.

Elles ont pour effet d'amplifier la voix des artisans incarnée par la FNA en France et en Europe qui parvient à **influencer les textes majeurs de l'après-vente automobile depuis plus de 30 ans.**

Avec équité et dans la défense des intérêts des réparateurs, et du même coup des automobilistes, la FNA intervient en amont pour assurer une veille et réagir sur tous les sujets pouvant transformer ou développer leur activité et assurer leur durabilité. Sur le terrain, elle **apporte l'expertise et les outils pour permettre aux artisans de s'adapter** aux évolutions et de saisir les opportunités de marché.

1. Des garanties fondamentales face aux constructeurs : le juste équilibre



La FNA plaide la cause des réparateurs face au monopole des constructeurs et a obtenu des dispositions vitales pour la réparation indépendante :

- Reconnaissance et **définition de la pièce** d'origine et de la pièce de qualité équivalente
- **Préservation de la garantie constructeur** en cas d'entretien hors réseau
- **Reconnaissance du statut d'agent de marque** et son éligibilité à celui de Réparateur Agréé
- Reconnaissance du **droit d'accès égal et non discriminatoire aux données techniques**, permettant d'appliquer les principes fondamentaux de la libre concurrence. Le respect de ce droit par les constructeurs reste néanmoins un combat de tous les jours.

REFERENCE REGLEMENTAIRE

20/06/07 > Adoption du règlement européen n° 715/2007 – réception des véhicules (Euro 5 et Euro 6)

27/05/10 > adoption du règlement d'exemption n° 461/2010 (après-vente auto)

2. Consécration de la liberté de choix de l'automobiliste : droit fondamental défendu par la FNA depuis plus de 20 ans



Après des années de sensibilisation des pouvoirs publics nationaux et européens, une première victoire a été remportée en 2014 avec l'obtention, dans la loi du 17/03/14 relative à la consommation, de la **consécration pour l'ensemble des automobilistes, de leur liberté de choix du réparateur lors d'un sinistre**. Elle a marqué une étape décisive autant pour les consommateurs que pour la pérennité des artisans.

A présent, à l'ère de la digitalisation de la gestion des sinistres, l'enjeu est opérationnel. Notre mission d'accompagnement s'est traduite par la création du kit de communication [Mon Carrossier Confiance](#), une solution de communication et relation client clé en main pour le carrossier.

3. Plaidoyer pour une transition écologique équilibrée : efficacité et réalisme



L'action des artisans dans la chaîne de valeurs de la transition écologique est essentielle pour atteindre les objectifs escomptés et peut même devenir un moteur économique si elle est maîtrisée et efficace. Dans cette perspective, la FNA agit avec vigilance à 3 niveaux :

A. Encourager l'entretien régulier du parc en militant pour :

- Le **renforcement du contrôle technique** qui réduit l'impact environnemental du parc et améliore la sécurité routière.

Gérard Polo, ancien contrôleur technique, a largement œuvré pour faire reconnaître la fonction d'utilité publique du contrôle technique alors qu'il était Président de la branche métier. [En annexe : Interview juin 2021 - Retour sur 30 ans de contrôle technique]

- **L'éco-entretien** qui permet de s'attaquer aux causes véritables de déviations des véhicules et de rétablir leurs valeurs d'origine en matière d'émissions polluantes.

B. Veiller au partage équitable des responsabilités

- **Faciliter l'application des règles de tri** des déchets dans l'atelier : transmission des informations techniques et réglementaires, guides pratiques, outils de gestion, audits...
- **Encourager la mise en place de filières REP** (Responsabilité Élargie des Producteurs). Elles sont aujourd'hui en place pour les pneumatiques, les VHU, les batteries. Pour les huiles, les textes sont en cours de consultation et appliquent jusque-là les recommandations de la FNA.

C. Rendre la transition écologique supportable et applicable

- S'assurer d'un **traitement égalitaire** dans le contexte d'un marché européen ouvert
- Donner de la **visibilité** au secteur sur les taxes et règles fiscales futures (bonus/malus automobile)
- Veiller à la **cohérence** et **l'efficacité** des décisions et des calendriers d'application

REFERENCE REGLEMENTAIRE

9/12/15 > co-signature du « pacte climat » lors de la COP21

12/20 > assouplissement du malus automobile - Loi de finances 2021

Le cadre légal actuel pénalise les entreprises car il est lourd, complexe et instable. En obtenant plus de visibilité et de clarté, les interventions de la FNA sauvent des centaines d'entreprises.

D. Soutenir le retrofit dans une logique de développement durable

Porté par la FNA, l'adoption d'un cadre légal permet dorénavant le retrofit en ZE (Zéro Emission) avec la transformation de véhicules thermiques en électriques.

AMENDEMENT FNA

Dépôt d'amendement en cours de discussion visant à accorder des aides pour le retrofit des véhicules, l'équipement ou la valorisation des biocarburants

En ce domaine, la FNA soutient toutes les mesures incitatives en cours de discussion au Sénat dans le cadre de la loi Climat.

4. Accompagnement opérationnel des artisans : exemple de la gestion de crise de la COVID

Pendant la crise de la Covid, la FNA, en lien direct avec les **Ministères**, a mis au service de toute la profession, la réactivité et la vitalité de ses permanents pour donner un cap et apporter les **réponses en temps réels** nécessaires à la survie des entreprises.

- **Assistance opérationnelle** dans l'appropriation des consignes sanitaires pour continuer à exercer son activité en toute sécurité.

- **Kit pratique de plus de 100 documents** à l'usage des chefs d'entreprises : affiches, DUER type, fiches par poste de travail, registre du référent Covid, mails types aux clients...

- **Aides financières au bénéfice direct des TPE** facilitées grâce au partenariat établi avec l'Assurance Maladie depuis des décennies.

- **Sauvegarde de certaines activités considérées comme essentielles**, tel que le contrôle technique avec adoption d'une tolérance pour les automobilistes grâce à l'insistance de la FNA.

La FNA pendant le Covid-19

- SURVIE DES ENTREPRISES**
Des discussions journalières avec les Ministères : la FNA a obtenu un meilleur accès pour les TPE au chômage partiel, au fonds de solidarité, au prêt garanti par l'Etat
[EN SAVOIR PLUS >](#)
- UNE PETITION POUR L'EXONERATION DES CHARGES :**
Pétition pour le report des charges directes fiscales et sociales : la FNA a mobilisé plus de 10 000 signataires pour faire pression
[EN SAVOIR PLUS >](#)
- ENQUÊTES TERRAIN**
Des Enquêtes terrain pour mieux connaître les problématiques des entreprises. Agir pour défendre leurs intérêts.
[EN SAVOIR PLUS >](#)
- LA PLATEFORME SELENE**
Plateforme indépendante et gratuite recensant tous les professionnels ouverts pendant la crise visités des automobilistes partout en France
[EN SAVOIR PLUS >](#)
- NOTES D'INFOS EN TEMPS RÉEL AUX ENTREPRISES**
Plus de 80 notes d'infos majeures faites par nos experts (chômage partiel, aides économiques, kit pratique sanitaire ...) sans compter l'assistance juridique et sociale ininterrompue.
[EN SAVOIR PLUS >](#)
- PLAN DE REPRISE D'ACTIVITÉS**
Création d'un plan de relance de l'activité des entreprises pour permettre aux professionnels de reprendre dans les meilleures conditions
[EN SAVOIR PLUS >](#)

« Cette période inédite de crise sanitaire a révélé à quel point nous pouvions être utiles à nos adhérents qui en ont pris conscience en nous sollicitant fortement. Jamais ils n'ont eu autant besoin d'accompagnement. Leur maintien et leur reconnaissance font plaisir »,
Emilie Repousseau, Secrétaire Générale Adjointe.



2021 : feuille de route de Robert Bassols

1. Parcours professionnel et politique



Robert Bassols est un homme de terrain, très impliqué dans sa région natale, l'Occitanie. Président de la FNA Occitanie et de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Pyrénées Orientales, Artisan chef d'entreprise depuis 1985 et ancien représentant des agents Peugeot sud Europe (GAP), **Robert Bassols** défend les valeurs du métier d'artisan de l'automobile depuis ses débuts d'entrepreneur.



« MRA puis agent de marque, je connais le métier dans toutes ses dimensions. Je prône le collectif et crois beaucoup aux synergies. Je me suis donc rapidement impliqué dans les organisations professionnelles pour représenter les intérêts de nos métiers. Aguerri à la présidence de structures associatives, jusque-là départementales et régionales, je relève aujourd'hui avec fierté le challenge national lancé avec la Présidence de la FNA, maison de l'artisanat automobile », **Robert Bassols**.



PARCOURS DE ROBERT BASSOLS

1957 : naissance de Robert Bassols et création du garage familial par son père
1974 : apprenti dans l'entreprise familiale à Elne (sud de Perpignan)
1985 : reprise du garage familial
1987 : adhésion à la FNA dans les Pyrénées Orientales (66) - engagement avec UPA / CNAMS
1996 : membre du GAP (Groupe des agents automobile Peugeot)
1998 : élu Président de la FNA 66 et du GAP 66 puis intégration du bureau national en 2000
2005 : élu représentant agents Peugeot Sud Europe
2010 : élu Président de l'UPA (Union Professionnelle Artisanale) départementale et Président de la FNA Languedoc-Roussillon
2012 : participation à la création du Conseil Européen des Groupements d'Agents de l'Automobile
2014 : élu Président UPA 66
2015 : élu Président de la FNA Occitanie
2016 : élu Président de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA) 66
2021 : élu Président de la FNA

2. Vision : les droits s'acquièrent avec le collectif



La fibre syndicaliste de **Robert Bassols** est née dès le collège en organisant des sit-in dans la cour d'école car il a vite compris que seul, il est très difficile de faire bouger les lignes.

L'après-vente automobile, tout particulièrement le métier de réparateur, vit une nouvelle transformation sous l'effet des évolutions technologiques de l'automobile et de la transition écologique. Plus que jamais, **la FNA est déterminée à durcir ses positions pour faire entendre la voix des TPE et PME**, porteuses des solutions qui pérennisent le marché indépendant de l'après-vente et crée de l'activité durable : l'ancrage territorial, le savoir-faire, la qualité, la création d'emplois non délocalisables, la transmission des savoirs...



Pragmatisme, proximité et expériences sont les valeurs qu'apporte **Robert Bassols** à la FNA pour renforcer sa représentativité et les actions engagées. L'adhésion de la fédération à la **CNAMS** (Confédération Nationale des Artisans des métiers de service de fabrication), elle-même membre de l'**U2P** (Union des entreprises) qui représente 2,8 millions de TPE-PME, sont des leviers qu'il va continuer d'activer avec les élus et les permanents. Il compte entretenir ce collectif pour donner plus de puissance à la voix des professionnels de l'après-vente automobile tout en faisant valoir leurs spécificités.

*« La FNA est avant tout un regroupement de chefs d'entreprise. Notre rôle est de les aider dans le développement et la diversification de leurs activités. Pour y répondre, nous allons mener encore plus d'actions. Un artisan de l'automobile est avant tout quelqu'un qui doit avoir les capacités d'analyser rapidement les besoins. Le consommateur a besoin d'être rassuré et d'être en confiance. Je suis un homme de proximité, je porterai haut et fort le quotidien les entrepreneurs-artisans, qu'ils soient indépendants ou affiliés à un réseau », **Robert Bassols**.*

3. Priorités



Robert Bassols engage son mandat dans la continuité du travail présidé par **Gérard Polo** pour défendre les chefs d'entreprise de la branche des services de l'automobile : anticipation, partage d'expérience et expertise opérationnelle.

*« Les combats menés par mon prédécesseur n'ont pas perdu de leur ferveur, notamment sur l'accès aux données techniques des véhicules qui restent bien gardé par les constructeurs. C'est l'un des premiers chevaux de bataille auquel je m'attèle avec détermination auprès des ministères car l'avenir de nos métiers est en jeu », **Robert Bassols**.*

- >> **Proximité** avec le terrain, accompagnement technique et logistique
- >> **Influence** sur les acteurs locaux et les structures décisionnaires à vocation territoriale
- >> **Formation** professionnelle
- >> **Accès aux informations techniques** en rapprochant réparateurs et fournisseurs

Enjeux et stratégie de la FNA

1. Accompagnement opérationnel

« Notre stratégie est guidée par une question : qu'apporte-t-on aux adhérents au quotidien ? La réponse est de rendre applicables et opérationnelles les évolutions et améliorations politiques et réglementaires obtenues. Notre axe de développement est de renforcer l'accompagnement sur le terrain pour apporter des solutions au plus grand nombre », **Aliou Sow, Secrétaire Général de la FNA.**



La FNA est la maison des entrepreneurs-artisans de l'automobile, un support à 360° pour soulager ces TPE dans leur quotidien, rompre l'isolement d'un grand nombre, mutualiser leurs forces et accélérer leur développement.

Les leviers :

- Le développement du **maillage territorial** > être en contact direct avec le terrain pour adapter l'accompagnement aux besoins
- Le développement de **l'offre de services** adaptée aux différents métiers
- **L'expertise** des structures satellites : **Centarauto** pour les solutions digitales ; **CFPA France** pour la formation continue ; les partenaires équipementiers et prestataires de services pour les solutions techniques et commerciales
- La progression constante du nombre d'adhérents, aujourd'hui plus de **4 000**

Au quotidien, la FNA apporte à ses adhérents :

- **L'accès à une information technique et réglementaire** qualitative et ciblée
- **Un soutien opérationnel**, notamment juridique
- **L'intégration à une plateforme d'échanges** entre professionnels
- **L'expertise** dans tous les domaines rattachés aux métiers de l'après-vente automobile

2. Dossiers prioritaires

A. L'accès aux données techniques

• Maintenir le rapport de force

Par la voie de la réglementation, la FNA se mobilise pour maintenir le rapport de force avec les constructeurs et **faire échouer leur tentative de verrouillage des données.**

- >> Accès direct aux données embarquées via l'OBD
- >> Accès indépendant et simplifié
- >> Accès complet

ACTIONS

02/21 : demandes déposées dans le cadre de la refonte de l'Annexe X du règlement (UE) 2018/858 du Parlement européen et du Conseil

[Consulter le communiqué](#)

« Dans son rapport du 28 mai 2021 sur l'évaluation du règlement d'exemption applicable au secteur automobile, la Commission Européenne reconnaît la nécessité de prendre en compte l'émergence de nouvelles technologies et le rôle croissant des données dans la dynamique concurrentielle. Se pose désormais la question de l'adaptabilité, voire l'obsolescence des règles dans un environnement où tout évolue rapidement. Nous ne baissons pas la garde car l'avenir des indépendants est de nouveau sur la table », **Robert Bassols, Président de la FNA.**

- Mobiliser les opérateurs indépendants pour dénoncer les pratiques déviantes

Les institutions déplorent le manque de remontées pour qualifier les pratiques anticoncurrentielles. Afin de recenser les cas de blocage d'accès aux données techniques, **la FNA est le fer de lance d'une mobilisation collective de l'ensemble des opérateurs indépendants** (réparateurs, distributeurs, équipementiers, éditeurs et hotlines techniques).

- Etre en capacité de recenser collectivement les cas de blocage de l'accès aux données
- Remonter à la Commission européenne et aux instances nationales des exemples concrets des difficultés d'accès aux informations techniques, y compris sur des prestations simples
- Se donner les moyens de sanctionner financièrement les constructeurs

- Proposer des solutions digitales substituables via des opérateurs indépendants

La FNA veut garantir une diffusion des données techniques au plus grand nombre de réparateurs indépendants à des coûts raisonnables et dans un délai compatible avec celui de la réparation.

B. L'adaptation maîtrisée aux transformations sociétales et technologiques

Les ZFE comptent parmi les axes de progrès de la transition écologique de la mobilité, soutenus par la FNA dans une démarche volontaire, mais pas dans les conditions intenable imposées.

Notre mobilisation veut **pondérer la politique visant la montée en puissance et le durcissement des ZFE**. Dans le contexte économique et social que nous connaissons, le calendrier draconien établi est utopique, donc contre-productif.

ACTIONS

Dépôt d'amendement en cours de discussion autorisant les déplacements dérogatoires de l'utilisateur pour des motifs impérieux (ex : véhicules de dépannage)

Soutien de la demande de tolérance de l'association éco-entretien pour les véhicules justifiant d'une prestation d'éco-entretien

Revendications de la FNA :

- Allongement des délais : Crit'Air 3 (2024) ; Crit'Air 2 (2028) ; contrôle technique 5 gaz ; entretien écologique des véhicules
- Cadre national pour éviter les surenchères territoriales
- Dispositif d'accompagnement des entreprises implantées dans les ZFE ou devant s'y rendre

3. Développement des compétences et formation



Les ateliers de réparation traversent une transition technologique à tous les niveaux de leur activité : les véhicules à réparer, l'atelier et la relation client.

- Transition numérique avec l'arrivée de l'intelligence artificielle notamment en carrosserie
- Transformation des métiers liée à l'évolution des véhicules (électrification du parc, ADAS, Pass Thru...)
- Digitalisation de l'équipement, des outils de l'atelier et procédés de réparation
- Digitalisation de la relation client
- L'offre de formation du **CFPA**, les outils digitaux de **Centarauto** et des **partenaires FNA** constituent des réponses opérationnelles.

ACTIONS FNA > Forte mobilisation

Obtenir des aides pour les services de l'automobile, grands oubliés du plan de reprise : acquisition d'équipements, formations, audits de remise à niveau pour calibrer les ateliers à la réparation des véhicules propres et nouvelle génération.

Vigilance (sécurité et intégration des réparateurs) sur le projet de règlement européen déposé par la commission européenne le 21/04/21 sur l'IA.

2021-2022 : Programme de la FNA

En 2016, la fédération s'est fixée un cap, « FNA CAP 2021 », en capitalisant sur son ADN : la proximité, l'indépendance et la confiance.

Arrivée en 2021, la FNA a tenu son cap et pose un regard à 360° en ce début de décennie à la jonction du passé, du présent et du futur. La période fête à la fois les 100 ans de la fédération en parallèle de l'histoire de l'artisanat, et ouvre le chapitre futuriste de la transition énergétique.

« L'entrepreneur-artisan du 21^e siècle est un chef d'entreprise qui met sa passion pour l'automobile, son goût pour le libre-choix et l'innovation, son excellence, au service du client et de ses besoins, à proximité de son lieu de vie, dans la confiance et l'indépendance. Elus et permanents de la fédération sont à leurs côtés pour maintenir cette ligne », Aliou Sow, Secrétaire Général de la FNA.

1. Actualités



Finalisation du projet **FNA CAP 21** avec le **lancement** de la nouvelle version du site. Fidèle à l'approche terrain et opérationnel de la FNA, le site fait office de plateforme des services dédiés aux artisans www.fna.fr



Développement de la plateforme CENTARAUTO, lancée à Equip Auto 2019



Réactivation du FNA CLUB SERVICES avec la volonté de créer plus de proximité entre réparateurs et fournisseurs d'équipement, de produits et de services :

- Favoriser un contact direct
- Faciliter l'accès à l'information technique
- Fluidifier les échanges sur l'expérience des utilisateurs et l'expertise des fournisseurs

2. Calendriers des prochains évènements



SEPTEMBRE
Lancement de la
campagne des
100 ans de la FNA



SEPTEMBRE - OCTOBRE
Partenariat avec
Equip Auto On Tour



OCTOBRE / NOVEMBRE :
Réalisation du Livre Blanc
sur la transition
énergétique

« En vue des élections présidentielles de 2022, la FNA rédige un livre blanc afin de permettre à la société civile, aux élus et aux artisans du secteur de mieux appréhender les énormes défis en cours et à venir, notamment en matière de transition écologique du parc roulant. Nous présenterons ce livre blanc aux salons des maires de France en novembre prochain », **Robert Bassols.**

A propos de La Fédération des Entrepreneurs-Artisans de l'Automobile et de la Mobilité

Créée en 1921, la FNA est l'organisation professionnelle représentative des entreprises de la branche des services de l'automobile, du motocycle et des services associés.

La FNA est portée et dirigée par des chefs d'entreprise bénévoles au service de leurs pairs pour fédérer, défendre et valoriser métiers et entreprises.

Composée de 60 groupements régionaux ou départementaux, répartis sur tout le territoire national, la fédération bénéficie d'un solide réseau de services de proximité pour ses adhérents. Elle représente, défend et accompagne au quotidien les entrepreneurs-artisans, qu'ils soient indépendants ou affiliés à un réseau.

Métiers représentés : Mécaniciens Réparateurs Automobile (MRA) ; Réparateurs Agréés (RA) ; Agents de marque ; Carrossiers ; Réparateurs Véhicules Industriels ; Négociants Automobile ; Dépanneurs/gardiens de fourrière ; Contrôleurs Techniques ; Détaillants en carburants ; Recycleurs / centres VHU ; Loueurs ; Commerce et Réparation de cycles et motocycles ; Écoles de conduite

[Nos actions + vidéo](#)

VOS CONTACTS



Aliou Sow

aliou.sow@fna.fr

Thibaud Mercier

thibaud.mercier@fna.fr



Catherine Lebéé

clebee@commLc.com - 06.07.52.13.77

Marie-Laure le Gallo

mlegallo@commLC.com - 06.86.44.28.48



[Interview Gérard POLO]

Retour sur 30 ans de contrôle technique



Depuis ces dernières années, le métier du contrôle technique a subi de nombreuses évolutions. Gérard POLO, Président sortant de la FNA, qui a suivi ce dossier depuis une trentaine d'années, en fait la rétrospective.

Depuis combien de temps êtes-vous à la FNA ? Et à la branche Contrôle Technique ?

Je suis adhérent de la FNA depuis 1968 et élu au bureau national depuis 1990. En 1991, avec mes collègues contrôleurs, nous avons créé le GNCT au sein de la FNA pour participer plus largement aux échanges avec les ministères. Quelques années plus tard, il est devenu la branche CT de la FNA. J'ai quitté la présidence de la branche en 2006 pour devenir Président National de la FNA.

Comment a évolué le métier au fil des années ?

La législation s'est fortement durcie au fil des années. Au début, on refusait un véhicule surtout s'il présentait des fuites de liquide ou un dysfonctionnement des feux « stop ». Aujourd'hui, il y a 470 défaillances qui peuvent vous renvoyer à une contre-visite. Nous sommes passés de 51 points de contrôle à 133. Paradoxalement, les contrôles sont restés les mêmes en plus approfondis. Les contrôleurs ont une réelle expertise à valoriser.

Quels sont les événements marquants de l'histoire du Contrôle Technique ?

Dès 1979, la FNA avait proposé aux pouvoirs publics un livre blanc sur la faisabilité du contrôle technique en France et mis spontanément en place un réseau de professionnels, le CTAS. La première révolution a été en 1985, quand le contrôle technique est devenu obligatoire pour les transactions de véhicules. L'arrêté de 1991 a véritablement structuré les pratiques et réorganisé le secteur. Il a imposé un contrôle technique périodique tous les 5 ans (4 ans à partir de 1996) et dissocié l'activité du contrôle technique de la réparation. L'arrêté prévoyait aussi l'introduction des centres de contrôle auxiliaires sur laquelle la FNA était totalement contre.

Comment était alors perçu le Contrôle Technique ?

Comme pour toute nouvelle mesure, il a fallu un temps d'acceptation avant que le contrôle technique soit compris et que l'aspect sécuritaire prime sur l'aspect financier. Le constat est qu'aujourd'hui, le parc français prend de l'âge mais il est mieux entretenu. Les particuliers sont devenus plus sensibles à un entretien régulier, le taux de contre-visites, qui se stabilise malgré l'augmentation des défaillances, en témoigne. Le travail mené de front avec nos confrères de la branche maintenance de la FNA a contribué à faire changer de regard sur le contrôle technique, dorénavant perçu comme un acteur de la sécurité routière.

Et pour vos confrères de l'après-vente ?

Avant tout des usagers, il a fallu du temps pour que nos confrères adoptent également ce positionnement. Néanmoins nous étions indissociables, il était impératif d'avoir leur adhésion pour amener cette philosophie auprès des particuliers. Ce n'est que plus tard que, conjointement, nous avons mené plusieurs campagnes sur le contrôle préventif, comprenant l'intérêt de valoriser nos complémentarités et expertise respective.

Les difficultés rencontrées aujourd'hui sont-elles les mêmes qu'il y a 30 ans ?

Une problématique constante du secteur est le recrutement. Elle aurait même tendance à s'empirer. A l'époque, nous avions le choix des candidats, aujourd'hui ils se raréfient d'autant que l'accès au métier est de plus en plus difficile. Alors qu'on pouvait prétendre au poste à partir d'un CAP et 2 ans d'expérience, voire 5 ans sans diplôme, il faut maintenant un BAC pro ou un BTS pour intégrer la formation de contrôleur. Ceci dit, la pénurie de main d'œuvre est symptomatique dans tous les services de l'automobile alors que ses métiers sont gratifiants.